



Fédération Française de l'Ordre Maçonnique Mixte International "Le Droit Humain"

Siège : 9 rue PINEL – 75013 PARIS – tél. +33 (0)1 44 08 62 62 – télécopie +33 (0)1 44 08 62 60

Site Internet : www.droithumain-france.org – Courriel : contact@apfdh.org

M. Le Président du Sénat,

Monsieur le Président, vous nous faites l'honneur de demander notre sentiment quant à la contribution que pourraient apporter les grands courants philosophiques à la vie républicaine.

Tout d'abord, sachez que nous partageons vos préoccupations quant à l'avenir de notre Nation et au risque de communautarisme qui la guette.

Nous examinerons successivement la notion de communauté nationale, les forces qui la travaillent et qui tendent au communautarisme et nous achèverons notre approche par quelques propositions centrées autour du principe de laïcité.

Rappelons cette définition française de la Nation, que Renan a parfaitement exprimée : la Nation est composée de gens qui partagent le même socle de valeurs et qui sur la base de ces valeurs et d'une histoire partagée, expriment clairement, comme ils l'ont fait le 11 janvier dernier, le désir de poursuivre la vie commune. « Un plébiscite de tous les jours » dit Renan. « Une nation est une grande solidarité... une âme, un principe spirituel » qui se fondent sur « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs... » sur « le désir de vivre ensemble et la volonté de faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. »

Or ce désir de vivre ensemble sur un même socle de valeurs et dans le partage d'un riche legs de souvenirs communs, ne semble plus évident aujourd'hui. La Nation Française nous paraît aux prises avec une forte tentation communautariste. Ceci se manifeste très clairement à travers les discours tenus dans les médias où l'on ne cesse à tout propos d'user du mot « communauté », non seulement pour évoquer des communautés religieuses, mais encore éducative, policière et autre, comme si la société n'était composée que d'une mosaïque de ces communautés ! Camus disait que mal nommer les choses c'était accroître le mal sur terre.

Revenons sur les raisons qui font que la Nation Française est traversée par ces tendances au communautarisme.

Economiques, sociales, géopolitiques, toutes causes objectives. Les progrès incessants du chômage et de la pauvreté d'un côté, l'arrogance et le cynisme des plus riches de l'autre, l'accroissement constant des inégalités créent une véritable fracture au sein de la Nation et sapent ses fondements. Comment un jeune au chômage, dont l'avenir est bouché, pourrait-il croire aux valeurs qui fondent la Nation et partager ce sentiment d'appartenance nationale ? Ces inégalités de fait contredisent de plein fouet et quotidiennement l'affirmation des valeurs d'égalité, de solidarité, de fraternité. Et que vaut la liberté pour qui est sans emploi ? L'économie souterraine, illégale, voire criminelle, dont vous connaissez l'importance et qui se déploie, à l'ombre de ce chômage et de cette misère, contribue aussi à disloquer la société et à propager de façon violente cet esprit de communautarisme.

La fragmentation du territoire national qui est apparue ces dernières années entre grande villes, banlieues, zones périurbaines et zones rurales nuit aussi fortement à la cohésion nationale et mine le sentiment d'appartenance nationale.

La mondialisation influe également sur notre société et le sentiment national, car bien d'autres ont une conception plutôt communautaire de l'organisation sociale. Ce qui accompagne logiquement une conception à la fois très libérale de l'économie et de la politique, notamment du rôle et de la place de l'Etat. **Moins il ya d'Etat, plus la prise en charge du citoyen relève de facto, soit du marché, soit de communautés.** Les immenses mouvements migratoires qui résultent de la mondialisation et en forment une composante, ont conduit en France un grand nombre de personnes qui ont une autre histoire, qui ont vécu sous d'autres formes sociales et qui,

arrivés récemment sur notre territoire, vivent selon les coutumes et le style qui leurs sont familiers. L'informatisation de la société, l'essor des réseaux sociaux, les politiques des grandes marques tout concourt dans la vie moderne à réorganiser la société en « communautés », à redistribuer la société selon des nouvelles « distinctions » qui accentuent des différences, constituent des « tribus », dont chacune réclame le droit à édifier son propre droit !

Il y a aussi des raisons politiques et idéologiques. De fallacieuses oppositions entre le peuple et les élites d'une part et entre les vrais français de souche et ceux qui ne le seraient pas d'autre part, contribuent aussi à l'essor du populisme. La propagation d'une idéologie relativiste qui traverse certains courants philosophiques ou sociologiques y a aussi leur part.

De même les religions. Notamment un certain Islam, où une lecture fondamentaliste et littérale des textes de l'Islam, qui déploie une vision globalisante pour ne pas dire totalitaire de cette religion renforce la tendance au communautarisme, tout comme le font certains mouvements intégristes du Christianisme ou de l'Orthodoxie Juive.

Or, l'affaiblissement dans les esprits du principe de la laïcité, son abandon même, sa méconnaissance, les attaques et les distorsions sémantiques dont il fait l'objet (laïcité ouverte, tolérante, laïcarde, d'inclusion...) le flou et l'incompréhension qui l'entourent, le manque de formation et d'information sérieuses etc. loin d'endiguer ces tendances au communautarisme en favorisent et démultiplient les effets. Abandonner le principe de laïcité, c'est accepter à terme la réorganisation de la Nation et de notre société en communautés. De fait, on peut très bien concevoir un « vivre ensemble », qui serait un « vivre ensemble » entre communautés, entre lesquelles l'Etat garantirait la paix, et aussi un « vivre ensemble » au sein de chaque communauté, vivre ensemble fondé sur leurs propres Lois et intérêts ! D'où l'ambiguïté de la notion de « vivre ensemble » !

Notre propos n'est pas d'établir un tableau exhaustif des facteurs qui tendent à une organisation communautariste de la société, mais de voir comment réagir si l'on rejette cette perspective. Le rejet d'une conception communautariste (adoptée en Grande Bretagne comme aux Etats Unis d'Amérique) se fonde sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen et sur la Constitution Française :

- Liberté...qui protège l'individu de lois « imposées » par une communauté
- Egalité ...devant la loi entre tous les citoyens quelque soit leur appartenance
- Fraternité...et solidarité entre tous, là encore indifférente à l'appartenance

Notre propos n'est pas non plus ici d'intervenir sur les politiques économiques, celles de l'emploi, de la ville, les politiques territoriales et les grands accords internationaux qu'il conviendrait de signer ou pas etc.... Sinon pour insister sur le fait qu'il faut le plus possible de mixité sociale, et que toute mesure politique doit être prise en fonction des valeurs qui fondent la Nation et l'engagement Républicain notamment l'égalité, la solidarité, la fraternité.

Nous voudrions plutôt centrer notre propos sur quelques points très précis.

En particulier sur l'école et la formation. Si nous voulons assoir le sentiment d'appartenance nationale et l'engagement républicain des citoyens, il faut bien leur faire connaître les valeurs qui les fondent. **D'où l'importance de l'école publique, et de la formation à tous niveaux.** Or cet enseignement et ces formations doivent être conçus et réalisés dans le respect absolu de la laïcité. Confier aux religions ce genre d'enseignement conduit tout droit au communautarisme et à la guerre civile, dès lors que l'Etat s'affaiblira. On ne le voit que trop dans certaines régions du monde. Si l'on veut ne pas avoir peur de l'autre, il faut le connaître. Il faut donc favoriser toutes les formes de rencontres et de dialogues interculturels. Non pas de nature religieuse, mais bien

culturelle. Afin de parvenir à une civilité d'échanges, une compréhension mutuelle à travers ce que le philosophe Allemand Jürgen Habermas nomme une « éthique communicationnelle. »

Pour ce qui nous concerne, et dans cet esprit de laïcité nous sommes prêts à apporter notre concours à un tel projet, à intervenir notamment sur la laïcité, dans les écoles, les centres de formation d'enseignants, de fonctionnaires, de personnels soignants etc.

Nous vous proposons que l'Etat favorise la création par la société civile d'un Institut de la laïcité, qui serait une institution ressource en la matière et qui pourrait rassembler des personnalités qualifiées de la société civile comme Mme Badinter, M. Axel Khan, M. Pena Ruiz et bien d'autres encore, ainsi que des représentants des grandes Obédiences maçonniques. Cet institut, différent de l'Observatoire de la laïcité, pourrait organiser des rencontres, des conférences, des colloques, intervenir dans les formations des écoliers et lycéens, des fonctionnaires et personnels de santé, auprès des jeunes volontaires au service civil etc... rassembler et valoriser les textes, promouvoir cette notion dans une perspective Européenne et dans un contexte interculturel. Les Obédiences maçonniques pourraient œuvrer au sein d'un tel Institut et y apporter leurs propres ressources.

C'est ainsi que pour l'heure, dans les limites de cette présentation et compte tenu du temps qui nous est imparti, nous pouvons répondre à votre question : « quelle contribution pouvons-nous apporter, en tant que courant philosophique, à la vie républicaine ? »

Pour le Bureau du Conseil National de la Fédération Française
de l'Ordre Maçonnique Mixte et International Le Droit Humain

Michel Meley

